

Proposition du Conseil administratif du 29 août 2018 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 592 000 francs destiné à l'octroi d'une subvention d'investissement à la Fondation du Grand Théâtre de Genève et destinée à financer les frais d'équipements scénographiques, informatiques et en mobilier pour le bâtiment de la place de Neuve.

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

Introduction

Le chantier de rénovation et d'agrandissement du bâtiment abritant le Grand Théâtre de Genève à la place de Neuve a débuté en février 2016. La proposition PR-1063 couvre cette opération, ainsi que la proposition PR-1236 complémentaire.

En novembre 2015, le calendrier révisé du chantier a été arrêté en intégrant la contrainte fixée par la direction générale du Grand Théâtre de pouvoir répéter le *Ring des Nibelungen* de Wagner en juin 2018 à la place de Neuve, soit avant que le chantier ne soit terminé et cela en parallèle à l'exploitation jusqu'à début juillet 2018 de l'Opéra des Nations (ODN) pour la fin de la saison 2017-2018.

Entre la mi-septembre et la mi-octobre 2017, ce calendrier a dû être adapté en raison du retard pris par le chantier suite aux infiltrations d'eau survenues dans les niveaux inférieurs du bâtiment. Dès lors, la Fondation du Grand Théâtre (FGTG) a été prévenue et un nouveau calendrier a été élaboré par le département des constructions et de l'aménagement en concertation avec la direction générale du Grand Théâtre. Ce nouveau calendrier est le suivant:

- août-septembre 2018: chantier sur les installations techniques en parallèle à la fin du chantier des architectes;
- 30 septembre 2018: remise du bâtiment au Grand Théâtre;
- octobre 2018 à mi-janvier 2019: retouches de fin de chantier et répétitions possibles sur la scène dès octobre 2018;
- 15 janvier 2019: premier spectacle public possible à la place de Neuve.

La direction générale du Grand Théâtre a par conséquent dû reprendre la programmation artistique de la saison 2018-2019 en intégrant des spectacles à l'ODN durant le premier semestre de la saison, puis à la place de Neuve pour le deuxième semestre seulement.

La nouvelle saison 2018-2019 reprogrammée a pu être présentée le 27 avril 2018. Elle prévoit une double exploitation simultanée de l'ODN et de la place de Neuve sur une période plus longue qu'initialement prévue et avec des ouvrages également plus importants puisque la première partie de la saison de septembre

à décembre 2018 se déroulera entièrement à l'ODN alors que les répétitions du *Ring des Nibelungen* de Wagner se dérouleront sur la scène de la place de Neuve. La programmation à la place de Neuve débutera en février 2019. Cette situation a un impact direct sur les équipements des deux scènes. Lors de la séance du conseil de fondation du 29 juin, la situation chiffrée relative aux équipements techniques, informatiques et mobilier nécessaire à la place de Neuve a été présentée. La FG TG a pris la décision de commander les équipements techniques nécessaires à la scène de la place de Neuve de manière à ne pas mettre en péril le calendrier de réouverture précité.

Le 6 juillet 2018 le conseil de la FG TG a été en mesure d'approuver le nouveau budget de la saison 2018-2019 adapté avec les surcoûts dus au retard du chantier. Ce nouveau budget a été communiqué au Conseil administratif en date du 18 juillet 2018.

La FG TG a demandé alors au Conseil administratif de présenter à votre Conseil une demande de crédit budgétaire supplémentaire pour financer les frais de fonctionnement de surcoûts liés au retard du chantier à hauteur de 3 374 350 francs et une demande de crédit de subvention d'investissement pour couvrir les équipements et mobilier à hauteur de 2 591 998 francs.

Le Conseil administratif a présenté une demande de crédit budgétaire supplémentaire pour couvrir les surcoûts de fonctionnement liés au retard du chantier et à la double exploitation simultanée de l'ODN et de la place de Neuve.

La présente proposition de crédit de subvention d'investissement en faveur du Grand Théâtre répond à la deuxième demande ci-dessus et doit donc permettre de couvrir les coûts précités des équipements scénographiques, informatiques et en mobilier pour le bâtiment de la place de Neuve.

Exposé des motifs

Les équipements son et lumière de la place de Neuve ont été transférés à l'ODN au début du chantier de rénovation du bâtiment de la place de Neuve. En raison de la double exploitation simultanée de l'ODN (pour la première partie de la saison) et de la scène de la place de Neuve (pour les répétitions du *Ring des Nibelungen* de Wagner), ces équipements techniques doivent être rachetés à neuf pour la place de Neuve.

Par ailleurs, les infrastructures électriques et techniques du Grand Théâtre ont été transformées par les travaux menés dans le bâtiment de la place de Neuve. Dès lors, le câblage électrique doit être mis à niveau.

Enfin, plusieurs équipements scéniques doivent être renouvelés car ils sont devenus obsolètes.

Au niveau de l'informatique et du mobilier, les réaménagements opérés dans les étages des locaux administratifs et techniques nécessitent de racheter du matériel.

Un groupe de travail Ville-FGTG devrait être constitué pour examiner la répartition des coûts de ces investissements en référence au TOM (liste intitulée «théâtre en ordre de marche» et jointe en annexe à la convention d'exploitation signée en 2013 entre la Ville et la FGTG).

Toutefois, au vu de la situation financière du Grand Théâtre (voir les propositions relatives au budget de la saison 2018-2019 et au crédit budgétaire supplémentaire 2018), il paraît évident que la FGTG n'est pas en mesure de financer sa part relative aux équipements, sauf à devoir grever le budget de chaque saison à hauteur de 520 000 francs à raison de cinq saisons pour amortir le coût total.

Ces équipements sont répartis en plusieurs catégories.

Equipements pour la double exploitation

Les équipements (régie lumière et régie son) de la place de Neuve ont été démontés par le Grand Théâtre et transférés à l'ODN. La double exploitation des deux plateaux – ODN et place de Neuve – nécessite l'acquisition de l'équipement technique scénographique. Le coût total de 1 559 783 francs est subdivisé en: matériel son à hauteur de 338 456,30 francs / matériel électrique à hauteur de 1 050 152,85 francs / matériel son selon les demandes du nouveau directeur général à hauteur de 171 174 francs.

Equipements à mettre à niveau (câblage)

Il s'agit du matériel son et du matériel électrique à raison de respectivement 24 090,34 francs et 81 262,30 francs pour un total de 105 353 francs.

Cette opération résulte directement des travaux menés dans le cadre du chantier en cours.

Equipements vétustes à remplacer

Il s'agit du matériel électrique à savoir 207 714,40 francs à charge de la FGTG selon son évaluation du théâtre en ordre de marche (liste dite «TOM») et de 141 193,20 francs à charge de la Ville selon l'évaluation de la FGTG, pour un total de 348 908 francs.

Equipements informatiques

Il s'agit de switches de distribution dans les étages, à hauteur de 114 520 francs. Cet équipement est rendu nécessaire par la nouvelle configuration des locaux et de la distribution technique.

Selon les termes de la convention d'exploitation signée en 2013 entre la Ville et la FGTG, article 4, alinéa 7, la fondation est autonome par rapport à la Ville de Genève, tant du point de vue de l'informatique de gestion que des télécommunications. La fondation pourvoit aux charges d'exploitation et aux investissements y relatifs.

Equipement mobilier

Il s'agit de mobilier de bureaux et d'armoires de rangement pour les différents secteurs de l'administration du Grand Théâtre, pour les services techniques, les salles de réunion et de conférence. Le mobilier des services techniques totalise 149 850,95 francs. Le mobilier de bureaux et salles de réunion totalise 243 583,62 francs. Le total est de 393 434 francs.

Selon les termes de la convention précitée, l'article 13, l'entier du mobilier non accessible au public est du seul ressort de la fondation tant en entretien courant qu'en remplacement. La Ville prend en charge le mobilier des espaces accessibles au public.

Equipements bars-restauration

Il s'agit de compléments d'équipements en matériel pour les bars et la cafétéria du personnel à hauteur de 70 000 francs. La Ville prend en charge le matériel fixe et le mobilier pour les bars ouverts au public.

Les tableaux annexés à la présente donnent les détails des différentes catégories.

Estimation des coûts

Les coûts de ces investissements, toutes catégories confondues, totalisent, hors budget de la saison 2018-2019, un montant de 2 591 998 francs – arrondi à 2 592 000 francs – soit:

	Fr.
Equipements pour la double exploitation	1 559 783
Equipements à mettre à niveau	105 353
Equipements vétustes à remplacer	348 908
Total pour la catégorie équipements et installations techniques	<u>2 014 044</u>
Total arrondi	2 014 046

	Fr.
Equipement informatique	114 520
Equipement mobilier	393 434
Equipement bars-restauration	<u>70 000</u>
Total pour la catégorie mobilier et infrastructures informatiques	577 954

Adéquation à l'Agenda 21

Les critères de l'Agenda 21 sont identiques à ceux énoncés dans la proposition PR-1063.

Référence au 13^e plan financier d'investissement (PFI) (2018-2029)

Ce crédit n'est pas prévu dans la planification financière du 13^e PFI.

Délai de réalisation

Après le vote par le Conseil municipal, la subvention d'investissement sera versée au Grand Théâtre à l'issue du délai référendaire.

Budget de fonctionnement

Hormis les charges financières annuelles, la subvention d'investissement n'a aucun impact budgétaire.

Charge financière annuelle nette

La charge financière annuelle nette, comprenant les intérêts au taux de 1,5% et l'amortissement au moyen de 10 annuités, se montera à 281 000 francs.

Service gestionnaire et bénéficiaire

Le service gestionnaire est la direction du département des constructions et de l'aménagement.

Le bénéficiaire est le Grand Théâtre.

Tableaux récapitulatifs des coûts d'investissement, de fonctionnement et planification des dépenses d'investissement (en francs)

Objet: subvention d'investissement à la Fondation du Grand Théâtre de Genève

A. SYNTHÈSE DE L'ESTIMATION DES COÛTS

	Montant	%
Installations, équipements subvention	2 014 046	77,7%
Mobilier, infrastructures informatiques subvention	577 954	22,3%
Coût total du projet TTC	2 592 000	100%

B. IMPACT ANNUEL SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Estimation des charges et revenus marginalement induits par l'exploitation de l'objet du crédit

Service bénéficiaire concerné: Grand Théâtre

CHARGES

		Postes en ETP	0
30 - Charges de personnel			
31 - Dépenses générales			
32/33 - Frais financiers (intérêts et amortissements)	281 000		
36 - Subventions accordées			
Total des nouvelles charges induites	281 000		

REVENUS

40 - Impôts	
42 - Revenu des biens	
43 - Revenus divers	
45 - Dédommagements de collectivités publiques	
46 - Subventions et allocations	
Total des nouveaux revenus induits	0

Impact net sur le résultat du budget de fonctionnement	- 281 000
---	------------------

C. PLANIFICATION ESTIMÉE DES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

Année(s) impactée(s)	Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes
Année de vote du crédit par le CM: 2018	2 592 000		0
Totaux	2 592 000		0

Conclusion

Au bénéfice de ces explications, le Conseil administratif vous prie, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, de bien vouloir approuver le projet de délibération suivant.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 2 592 000 francs, destiné à l'octroi d'une subvention d'investissement à la Fondation du Grand Théâtre pour financer les équipements scénographiques, informatiques et en mobilier de la place de Neuve.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme, à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 2 592 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2018 à 2027.

Annexes:

- quatre tableaux remis par la Fondation du Grand Théâtre: liste du matériel son, liste du matériel électrique, équipements du Grand Théâtre en infrastructure informatique, budget mobilier

Equipements du Grand-Théâtre en infrastructure informatique

Estimation de budget sur la base des schémas des racks informatiques fournis par srg-engineering, version 10.10.2017.

Switches de distribution dans les étages :

Niveau	Nom du rack	Nombre de prises RJ 45		Nombre de switches		
		Informatique	Artnet	Informatique		Artnet
				24 ports	48 ports	24 ports
+6	Armoire télécom 42U Artnet	0	96			1
+6	N/6/08/J	31	0	1		
+4	* Passerelle niveau +4	0	0	1		1
+4	B/4/22/J	140	0	1	2	
+3	B/3/03/C	37	0		1	
+2	* Armoire télécom 42U	0	0			
+2	N/2/27/C	31	0	1		
+2	B/2/15/J	59	0		1	
+2	* Passerelle niveau +2	0	0			1
+1	B/1/18/J	29	0	1		1
+1	** N/1/26/C	0	8	1		1
0	B/0/04/C	31	0	1		
0	N/0/29/C	166	0	1	2	
-1	B/-1/11/C	43	0		1	
-1	B/-1/22/J	33	23	1		1
-1	B/-1/14/J	112	0	1	1	
-2	B/-1/14/J	48	0		1	
-3	* B/-3/30/J	0	0	1		
Sous-total				11	9	
Total avec switch Artnet doublés (spare)				11	9	12

* Nombre de prises non fournies par SRG

264

432

288

** Nombre de prises indiquées par SRG incomplet

Budget switches et câbles :

Qté	Libellé	Prix Unit. TTC	Prix Total TTC
23	Switch Cisco 24 ports POE (WS-C2960X-24PS-L)	1 500	34 500
9	Switch Cisco 48 ports POE (C2960-X-48-LPS-L)	2 600	23 400
2	Switch 48 ports pour connexion infra (C2960-X-48-TS-L)	2 000	4 000
2	Switch distribution fibre 24 ports en stack (C3850-24S-E)	12 200	24 400
80	Transceivers	70	5 600
80	Patches fibre optique	30	2 400
500	Patches RJ45	12	6 000
4	Bornes Wi-fi	500	2 000
Sous-total		CHF	102 300

Autres frais estimatifs (à définir) durant la période de double exploitation ODN-GTG :

CHF

5 000

- Location imprimante / copieur
- Location plotter
- 1 poste de travail huissier
- x téléphones fixes

Déménagement des Ports-Francis vers GTG :

- Transport et branchement central téléphonique
- Transformation du central téléphonique en version rack
- Mise hors / en service de l'infrastructure serveurs et baie de stockage

CHF

2 300

CHF

3 000

CHF

1 920

Total	114 520
--------------	----------------

BUDGET MOBILIER GTG 2018

14/06/2018

Le

	Armoires et Etagères Ateliers	Nature des Equipements	Mobilier Bureaux	Nature des Equipements suite à nouvelle configuration des locaux
Secrétaire Général, Dramaturge, Secrétariats			21 866.56	Armoires de rangement et bureaux
Ballet: Directeur Technique et Maîtres de Ballet			6 940.90	Armoires de rangement
Direction technique: Adjoint, Chefs Plateau, Logistique et Archives			12 753.88	Bureaux et armoires de rangement
Communication, Archives Régie de scène			43 823.09	Bureaux et armoires de rangement
Relations Humaines			2 067.20	Bureau
Comptabilité			267.20	Bureaux et armoires de rangement
Billetterie			6 262.32	Bureaux et armoires de rangement
Accessoiristes: Ateliers, Local Armes, Local Pyrotechnie, Local Stock	57 449.30	Armoires de stockage et établis	9 336.19	Armoires de rangement
Electriciens: Ateliers, Locaux de stockage,	58 089.55	Rayonnages, armoires de stockages et postes de travail	7 320.39	Armoires Vestiaires, Bureaux et armoires de rangement: Chefs et Sous-Chefs
Habilieuses: Atelier d'entretien costumes	3 733.15	Rayonnages et postes de travail	21 820.32	Armoires Vestiaires, Bureaux et armoires de rangement: Chefs et Sous-Chefs
Machinistes: Menuiserie, Stock toiles, Local visserie, Atelier Plateau	16 095.90	Armoires de stockage outillage et établis	3 277.76	Bureau Sous.chef
Mécaniciens: Atelier	10 099.10	Armoires de stockage outillage	3 306.88	Bureau Sous.chef
Perruques/Maquillages: 2 Ateliers de maquillages	4 383.95	Armoires de stockage	11 467.08	Armoires de rangement et postes de travail
Son			847.28	
Salles réunion et de repos du personnel Salle de conférence			79 408.43	Tables et Chaises
Bureaux nouvelle Direction			12 818.14	Bureau, Chaise, Armoires de rangement
TOTAL 1 et 2	149 850.95		243 583.62	
TOTAL	393 434.57			